## Prévenir le risque de non-conformité en Assurance

## CATEGORIE: C

## Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la

certification:

Transverse : • Tous domaines liés à l'Assurance

Code(s) NAF: 74.90A, 65.30Z, 65.11Z

Code(s) NSF: 313n

Code(s) ROME: C1203, C1105, C1104, C1102, C1101

Formacode: 41036

Date de création de la certification : 10/09/2015

Mots clés : conformité, Prévention des risques,

REGLEMENTATION, Assurance

## Identification

Identifiant : **2509** Version du : **19/12/2016** 

## Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé:

NEANT

Non formalisé :

- <u>La fonction conformité</u> <u>sort de l'ombre</u>
- Risque de conformité du bon usage des sanctions

## Descriptif

### Objectifs de l'habilitation/certification

Prévenir les risques de non-conformité en assurance suppose déjà de **c**omprendre les exigences et obligations réglementaires du nouveau système de gouvernance.

Cela inclue aussi de définir et d'identifier les principaux risques de non-conformité et faire le lien avec la gestion des risques opérationnels. Pour cela, il est nécessaire de maîtriser les outils de la fonction conformité pour évaluer, mesurer et contrôler et être en mesure de détecter ces risques et de prévenir leurs conséquences

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

AUCUN

Descriptif général des compétences constituant la certification

## Mettre en place de la fonction de conformité

Définir les principes relatifs à la fonction de conformité dans les sociétés d'Assurance pour mettre en place un système efficace de maitrise et de contrôle des risques de non-conformité.

Expliciter la notion de risques de non-conformité dans une société d'assurance pour approfondir leur connaissance de la réglementation et formaliser les procédures de contrôle de la conformité, de leurs décisions à la réglementation ou aux lois.

Formaliser les procédures de la fonction conformité pour répondre aux exigences légales et réglementaires.

Identifier les obligations de conformité pour formaliser des procédures adéquates

# Public visé par la certification

Tous publics

Définir le cadre des contrôles et les modalités de gouvernance à mettre en place - Concevoir un dispositif de veille réglementaire ainsi que des recommandations.

Assurer la communication des conseils promulgués par les dirigeants sur le respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives

#### Contrôle et vérification de la conformité

#### Elaborer la cartographie des risques de non-conformité

Définir les objectifs de la cartographie des risques pour permettre un contrôle approprié des risques de non-conformité

Identifier les risques de non-conformité pour apprécier leur fréquence et les classer en fonction d'un niveau de contrôle.

Elaborer et mettre à jour, la cartographie des risques de nonconformité

# Mettre en œuvre du contrôle et de la vérification de la conformité

Mettre en place des dispositifs de contrôle et de vérification de la conformité sur les différentes activités visées, pour parer aux risques identifiés.

Piloter le dispositif de vérification de la conformité pour permettre d'agir ensemble efficacement pour la prévention des risques de non-conformité.

Faire intégrer dans les process métiers, les thématiques et les contrôles de conformité en assurant leur actualisation par les unités opérationnelles.

Contrôler, la mise en œuvre de la politique de prévention des risques de non-conformité

Réaliser les reporting internes visant à informer les organes de la Direction sur l'exposition aux risques de la société et de la performance de la fonction conformité.

# Contrôler le respect des obligations relatives à la protection de la clientèle

Rassembler et analyser les informations précontractuelles relatives aux documents commerciaux, de publicité, relatives aux produits et aux garanties, pour identifier et contrôler les obligations, les risques et les acteurs impliqués

## Modalités générales

Formation continue en inter

Formation organisée en 5 modules : 30 heures

Module 1 : Mise en place de la fonction de conformité

Module 2 : Contrôle et vérification de la conformité

Module 3 : Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité

Module 4 : Mise en œuvre du contrôle et de la vérification de la conformité

Module 5 : Contrôle du respect des obligations relatives à la protection de la clientèle

## Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

#### Pour l'individu

La certification apporte une compétence attendue dans les sociétés d'assurance, notamment du fait de la mise en œuvre depuis le 01 janvier 2016 de la réglementation : solvabilité 2.

Cela facilite la mobilité professionnelle des collaborateurs au sein des métiers.

La certification en étant en adéquation avec les besoins des entreprises contribue à développer la sécurisation des parcours et l'employabilité des salariés ou futurs salariés.

#### Pour l'entité utilisatrice

La réglementation solvabilité 2 qui s'impose aux entreprises d'assurance met au centre des préoccupations et des responsabilités de leur gouvernance le risque de non-conformité.

## Evaluation / certification

### Pré-requis

Aucun

## Compétences évaluées

#### Mise en place de la fonction de conformité

- -Définir les principes relatifs à la fonction de conformité dans les sociétés d'Assurance pour mettre en place un système efficace de maitrise et de contrôle des risques de non-conformité.
- -Expliciter la notion de risques de non-conformité dans une société d'assurance pour approfondir leur connaissance de la réglementation et formaliser les procédures de contrôle de la conformité, de leurs décisions à la réglementation ou aux lois.
- Formaliser les procédures de la fonction conformité pour répondre aux exigences légales et réglementaires.
- Définir le cadre des contrôles et les modalités de gouvernance à mettre en place Concevoir un dispositif de veille réglementaire ainsi que des recommandations
- Assurer la communication des conseils promulgués par les dirigeants sur le respect des dispositions législatives, réglementaires et administratives

## Contrôle et vérification de la conformité

# Centre(s) de passage/certification

 Ecole Supérieure d'Assurances - ESA 13 rue Fernand Léger -75020 Paris

#### Elaboration de la cartographie des risques de non-conformité

- Définir les objectifs de la cartographie des risques pour permettre un contrôle approprié des risques de non-conformité
- Identifier les risques de non-conformité pour apprécier leur fréquence et les classer en fonction d'un niveau de contrôle.
- Elaborer et mettre à jour, la cartographie des risques de nonconformité

#### Mise en œuvre du contrôle et de la vérification de la conformité

- -Mettre en place des dispositifs de contrôle et de vérification de la conformité sur les différentes activités visées, pour parer aux risques identifiés.
- Piloter le dispositif de vérification de la conformité pour permettre d'agir ensemble efficacement pour la prévention des risques de non-conformité.
- Faire intégrer dans les process métiers, les thématiques et les contrôles de conformité en assurant leur actualisation par les unités opérationnelles.
- Contrôler, la mise en œuvre de la politique de prévention des risques de non-conformité
- Réaliser les reporting internes visant à informer les organes de la Direction sur l'exposition aux risques de la société et de la performance de la fonction conformité.

# Contrôle du respect des obligations relatives à la protection de la clientèle

- Rassembler et analyser les informations précontractuelles relatives aux documents commerciaux, de publicité, relatives aux produits et aux garanties, pour identifier et contrôler les obligations, les risques et les acteurs impliqués.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

**AUCUN** 

La validité est Permanente

**Possibilité de certification partielle :** non Matérialisation officielle de la certification : Certificat de compétences

## Plus d'informations

Statistiques

Depuis 2015, 70 participants

Autres sources d'information

http://www.esassurances.com

Lien drop box :https://www.dropbox.com/sh/ek0qnxuw8wz7uk3/AACc4loWd5AApUpyBuiJGzDKa?dl=0

Avec les éléments suivants :

- -Référentiel de compétence et de certification
- -Lettres des entités utilisatrices
- -Modèle du certificat de compétence